



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - INTERVIEW DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

« L'orientation, c'est de la pédagogie »

Avant l'inauguration du campus européen (DNA du 12 mai), le secrétaire d'État à l'enseignement supérieur et à la recherche, Thierry Mandon, a salué la politique d'accompagnement des élèves dans le supérieur du lycée Cassin, à Strasbourg. L'occasion d'évoquer plusieurs sujets liés à l'orientation.



Le secrétaire d'État Thierry Mandon, au lycée des métiers René Cassin qui accueille 1 650 élèves, du bac professionnel aux BTS, CPGE et DCG. Photo DNA – Jean-Christophe Dorn

Création d'un passeport pour l'enseignement supérieur, parrainages d'élèves par des entreprises, parcours de formation différencié en BTS pour rejoindre une licence 3... le lycée Cassin fait figure d'exemple pour l'accompagnement des élèves dans le supérieur...

– « Pour atteindre l'objectif de 60 % d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur (pour 42 % actuellement) , il faut accompagner les étudiants en prenant en compte la réalité sociale et en favorisant la réussite de tous les élèves. Cela nécessite de mettre en place des politiques nouvelles proches de ce que préfigure le lycée Cassin. C'est une sorte de prototype. Dans le cadre des "Investissements d'avenir", nous réfléchissons à mettre des moyens importants, de l'ordre de 150 millions d'euros, sur l'innovation pédagogique. Des appels d'offres seront lancés, des établissements seront aidés, le monde économique sera associé... L'orientation, c'est de la pédagogie. C'est pourquoi il faut favoriser l'innovation pédagogique et la recherche, avec les ESPE, écoles supérieures du professorat et de l'éducation. »

Alors que les IUT et BTS refusent des candidats, on assiste à une multiplication des formations privées, type bachelor, qui séduisent de nombreux jeunes issus de milieux défavorisés...

– « Nous regardons l'ensemble de ces formations privées pour en évaluer la qualité et rendre transparentes les conditions d'accès. Un diagnostic précis, le plus partagé, permet de faire évoluer les systèmes. »

Il n'y aura pas de tirage au sort pour accéder en première année de médecine en Île-de-France, mais ce dispositif avait été utilisé en 2014 à la faculté de sciences du sport de l'Université de Strasbourg. Ne faut-il pas envisager d'autres solutions ?

– « Le tirage au sort n'est pas un bon système. Il est stupide pour les filières très sélectives, comme médecine, et pas terrible pour les filières plus généralistes. Une réponse peut être apportée à deux niveaux. Parfois, il appartient à la nation d'élargir l'accueil des étudiants pour répondre à des besoins supplémentaires. Ensuite, la question de l'orientation doit être beaucoup mieux préparée. Certains jeunes se précipitent dans des filières qui offrent peu de débouchés et

dans lesquelles ils auront peu de chances de réussite. »

Suite à un recours de l'Unef, l'Université de Strasbourg a dû mettre en place une session de rattrapage dans les composantes qui ont adopté le contrôle continu intégral.

– « Il ne faut pas en faire une question dogmatique. Un arrêté a été pris, il faut garder cette session de rattrapage. Une session utile aux sportifs de haut niveau. Il faut réfléchir, trouver des formules intermédiaires, assurer l'égalité des chances des étudiants. Cette question sera évoquée devant le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. »